

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 04190

Numéro SIREN : 753 075 217

Nom ou dénomination : FINANCIERE ROMANA

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2018 sous le numéro de dépôt A2018/006284

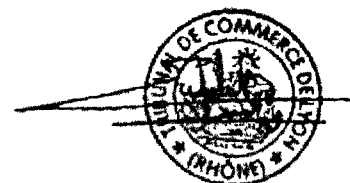
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

A2018/006284

Dénomination : FINANCIERE ROMANA
Adresse : 94 quai Charles de Gaulle 69006 Lyon -FRANCE-
n° de gestion : 2012B04190
n° d'identification : 753 075 217
n° de dépôt : A2018/006284
Date du dépôt : 07/03/2018

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire et
extraordinaire du 26/12/2017



4998771

FINANCIERE ROMANA
Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : LYON (6^{ème}) – 94 Quai Charles de Gaulle
753 075 217 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIRE
DU 26 DECEMBRE 2017

L'An Deux Mille Dix Sept,
Et le vingt-six décembre à 9 heures,

Les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Réunie Extraordinairement, au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par la Présidente.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Madame Dora D'AMBROSIO

Monsieur Christophe VERPILLOT assure les fonctions de Secrétaire.

Le représentant de la société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes titulaire, est absent et excusé

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 1.000 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport établie par la Présidente,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la Présidente,
- Nomination de deux Directeurs Généraux,
- Questions diverses.

Après donné lecture de son rapport, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes .

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de la Présidente, décide de désigner aux fonctions de Directeur Général :

- **Monsieur Romain LAUREYSSENS**

Demeurant à LYON (69006), 45 rue Malesherbes,

ET

- **Monsieur Maxime LAUREYSSENS**

Demeurant à CHARBONNIERE LES BAINS (69260), 105 route de Paris.

Et ce, à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée.

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts sociaux, Monsieur Romain LAUREYSSENS et Monsieur Maxime LAUREYSSENS disposeront chacun des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente et auront chacun le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LA PRESIDENTE



LE SECRETAIRE

